

impuissantes à nous obtenir de Dieu les grâces que nous sollicitons par leur intermédiaire ; les saints ne peuvent plus mériter, et leur protection est cependant très efficace.

« Il faudrait donc exclure les âmes du purgatoire de la communion des saints, en ce sens qu'elles ne sauraient nous être utiles alors même que par nos prières et nos bonnes œuvres nous adoucirions leurs souffrances. Mais il est de foi qu'elles sont en état de grâce, qu'elles sont, par conséquent, animées d'une charité très ardente et envers Dieu et envers le prochain. Pourquoi ne pourraient-elles pas l'exercer envers nous ? On comprend que leurs souffrances ne servent qu'à satisfaire à la justice divine ; ce n'est pas par ces souffrances qu'elles peuvent nous attirer la protection du ciel. Mais leurs prières partent d'un cœur brûlant de charité, d'un cœur plein d'humilité, de confiance et de reconnaissance. Pourquoi Dieu ne les exaucerait-il pas ? Pourquoi ne nous obtiendraient-elles pas des grâces et des faveurs célestes ?

« Les morts, dit Ballarmin, peuvent nous venir en aide parce que « les membres doivent imiter le chef. Jésus-Christ, notre chef, a racheté toutes les âmes, et celles des hommes qui étaient sur la terre et celles des morts. Il doit y avoir quelque réciprocité entre les membres d'un même corps : puisque dans l'Eglise les vivants secourent les morts, les morts doivent secourir les vivants, chacun à sa manière. »

Nous prions ici-bas, et Dieu nous exauce ; un pécheur prie, et Dieu recueille ses prières ; et il n'écouterait pas les prières des saintes âmes dont il récompensera les mérites acquis par une éternité de bonheur ? « Si nous qui sommes pécheurs », dit Suarez, « nous pouvons prier les uns pour les autres, si le prophète Jérémie et le grand prêtre Onias, encore dans les limbes, priaient pour les vivants sur la terre, pourquoi les pauvres âmes du purgatoire ne prieraient-elles pas pour nous ?

Des révélations sans nombre nous attestent aussi l'efficacité de la protection des saintes âmes. Saint Grégoire rapporte que Paschase, encore en Purgatoire, opérait des miracles ; saint Pierre Damien raconte la même chose de saint Séverin. « Quand je veux obtenir quelque grâce du Père Eternel, disait sainte Catherine de Bologne, je prie les âmes du purgatoire de la demander en mon nom, et par leur intercession j'obtiens ce que je désire. »

« Si les âmes du purgatoire, dit encore Suarez, n'écoutaient pas